



FORMATION CDJ
LA FORMATION DES COMMISSAIRES DE JUSTICE

📍 PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL CLASSE VIRTUELLE

🌐 www.formation-commissaire-justice.fr

✉ contact@formation-commissaire-justice.fr

ACTUALISATION CŒUR DE MÉTIER / FOAD OSER L'ACTIVITÉ DE VENTE JUDICIAIRE DE MEUBLES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

7 HEURES

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL CLASSE VIRTUELLE

TARIF : 280 € PAR PARTICIPANT

ACCÈS À LA FORMATION

- **Public** : Commissaires de justice et collaborateurs des études.
- **Prérequis** : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Comprendre la réglementation** de l'activité de vente aux enchères publique judiciaire.
- **Se lancer** dans l'activité de vente aux enchères publique judiciaire.
- **Organiser** la vente aux enchères.
- **Animer** la vente aux enchères.
- **Gérer les suites** de la vente aux enchères.
- **Gérer les flux financiers** liés à la vente aux enchères.
- Intervenir dans le cadre d'une **liquidation judiciaire**.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Pauline VARO, ancien huissier de justice qualifiée commissaire de justice.

FORMATEUR

Marie ZANIN, ancien commissaire de justice, formatrice.



LES + DE NOS FORMATIONS

- Des formations construites par **d'anciens huissiers de justice, des commissaires de justice, des avocats, des universitaires spécialisés, formateurs professionnels.**
- Des formations **opérationnelles**, permettant une montée en compétence immédiate.
- **Conception et/ou adaptation** de la formation à vos **besoins.**
- Intervention dans vos locaux et/ou en distanciel, **selon les thématiques.**



PROGRAMME DE FORMATION



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Une formation **concrète et opérationnelle**.
- Une **pédagogie adaptée à vos besoins**.
- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et d'**exercices pratiques**.
- Un **livret** est remis à chaque participant.
- **Évaluation des acquis** pendant et après la formation.

MODES D'ÉVALUATION

- ▶ Une fiche concernant les attentes remplie avant la formation.
- ▶ Des feuilles de présence.
- ▶ Une grille d'évaluation "à chaud" de la formation complétée par le participant.

PROGRAMME

COMPRENDRE LA RÉGLEMENTATION DE L'ACTIVITÉ DE VENTE JUDICIAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Définition et cadre législatif, distinction vente volontaire et judiciaire | La nouvelle profession de commissaire de justice et ses attributions.

PRÉPARER LA VENTE JUDICIAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

La prise avec valeur estimative | L'identification des biens susceptibles de revendication | Le lieu de vente | La prise d'une date de vente | La construction de l'ordre de vacation | La publicité légale et facultative.

GÉRER LA VENTE JUDICIAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'exposition et les horaires | La mise en place de la salle | L'animation de la vente | Les paiements.

GÉRER LES SUITES DE LA VENTE JUDICIAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'enlèvement des biens vendus | Les bordereaux vendeurs, avec frais légaux et réels justifiés, apparents | Le procès-verbal d'adjudication | Le calcul de la rentabilité finale.

INTERVENIR DANS LE CADRE D'UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Les concours de saisie | Le temps et le lieu de l'intervention | Les difficultés de mise en œuvre des procédures.